



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01113

Numéro SIREN : 582 131 264

Nom ou dénomination : JOUVE

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2014 sous le numéro de dépôt 2116

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

Petites Affiches
2 Rue Montesquieu
75001 PARIS 01

V/REF :
N/REF : 2005 B 1113 / 2014-A-2116

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 29/07/2014, les actes suivants :

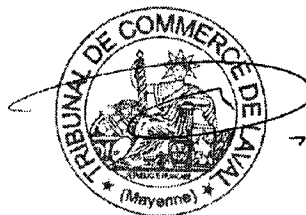
Extrait de procès-verbal du conseil d'administration en date du 02/07/2014
- Modifications relatives au conseil d'administration

Concernant la société

JOUE
Société anonyme
1 rue du Docteur Sauvé
53100 Mayenne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-2116 le 29/07/2014
R.C.S. LAVAL 582 131 264 (2005 B 1113)

Fait à LAVAL le 29/07/2014,
Le Greffier



JOUVE

Société Anonyme au capital de 3.756.343,78€
Siège Social : 1, Rue du Docteur Sauvé – 53100 Mayenne
RCS Laval B 582 131 264

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2014

EXTRAIT

L'an deux mille quatorze,
Le 2 Juillet, à 11 heures 30,

Le Conseil d'administration de la Société JOUVE s'est réuni au 11, Boulevard Sébastopol, Paris 1^{er}, sur la convocation de son Président, M. Thierry TOMASOV, par lettre en date du 17 juin 2014.

Sont présents :

- M. Thierry TOMASOV	Président-Directeur Général
(.../...)	
- M. Pierre-Yves ROMAIN	Secrétaire Général Groupe
	Secrétaire du Conseil
(.../...)	

Puis le Président informe le Conseil de la démission de Monsieur Geoffrey GODET de son mandat d'administrateur, avec effet à la date du 16 mai 2014, en précisant qu'il n'a pas été pourvu au remplacement de Monsieur GODET au sein du Conseil. Le Président et l'ensemble du Conseil remercient Monsieur GODET de sa contribution au sein du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le Président fait également part au Conseil de la décision de Monsieur Gérard BOULARD de démissionner de son mandat d'administrateur avec effet à la date du 16 juin 2014.
(.../...)

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Gérard BOULARD de son mandat d'administrateur à la date du 16 juin 2014 et le remercie de son action au sein du Conseil d'Administration.

Le Président poursuit en précisant que compte tenu de la démission de Monsieur Gérard BOULARD, le Conseil d'Administration se trouve en position de procéder à la cooptation d'un nouvel administrateur.

Sur proposition de Monsieur VERGÉ, il soumet au Conseil la cooptation de Monsieur Charles-Edouard de BROGLIE en remplacement de Monsieur Gérard BOULARD.

(.../...)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration coopte à l'unanimité Monsieur Charles-Edouard de BROGLIE en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur



Gérard BOULARD, démissionnaire, et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

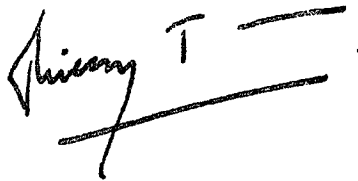
Le Président précise que Monsieur Charles-Edouard de BROGLIE a fait savoir qu'en cas de cooptation, il acceptait le mandat qui lui est confié, qu'il remerciait le Conseil de la confiance qui lui est témoignée et a déclaré que rien ne s'opposait à sa nomination.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

(.../...)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 h 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un administrateur et le Secrétaire du Conseil.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Thierry T.", followed by a horizontal line and a period.